

6.00 crédits	90.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	De Raedt Nele ;Masson Olivier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Troisième rencontre du projet d'architecture à travers deux nouvelles entrées : D'une part, on considère une réalité existante de taille modérée : une construction . Cet existant est interrogé dans ses raisons (Pourquoi est-il ainsi ? Quelles ont été les déterminants physiques et humains qui ont mené à son état actuel ?), dans ses matériaux (pierre, brique, béton, acier, verre...), dans ses éléments (murs, colonnes, toitures, planchers...) et leurs associations (détails, articulation...), dans ses fonctionnements (structurels, thermiques...) et dans ses potentiels (comment cette construction pourrait-elle évoluer ?). Le travail de transformation ou d'extension d'un bâti existant (une construction) permet d'aborder cette face de l'architecture qu'est la modification de l'emplacement des matières (la construction). D'autre part, on conçoit à partir de ce que l'architecture et la construction accueillent : un programme . Les activités humaines sont questionnées pour ce qu'elles peuvent donner forme à des espaces et composer une organisation globale. L'ergonomie et les besoins de certaines fonctions, les relations entre les activités, la hiérarchie des espaces à rencontrer, l'opposition entre des espaces servis et des espaces servants, le sens général de l'institution, sont autant de modes d'interprétation possibles du programme qui peuvent être suivies ou questionnées (réfutées). Une institution relativement complexe sert de prétexte à cette partie de l'atelier. Depuis ces deux entrées, le dessin est expérimenté comme outil d'analyse et de questionnement (spéculation/ composition). La maquette peut augmenter ces expériences. A travers ce double atelier, la capacité de ces deux entrées à être chacune un moteur de projet d'architecture est identifiée.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : A l'issue de cet enseignement, les étudiant-es seront en mesure de • Relever des logiques constructives présentes dans des projets d'architecture • Intégrer des dimensions constructives et leurs conséquences sur le développement durable dans la conception architecturale. • Passer, une première fois, de la description à l'analyse et à l'interprétation d'un programme dans le projet d'architecture. • Associer l'articulation d'un programme avec la composition d'un plan • Employer le dessin comme outil d'analyse (de révélation), de questionnement et de représentation des éléments constructifs et programmatiques • Argumenter sur des choix constructifs et sur décisions liées au programme dans le projet d'architecture
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les étudiants travailleront tantôt de manière autonome, tantôt en groupe. Pour la partie Construction, il y a aura différents exercices évalués en plus de la présentation finale. Le détail de pondération est donné dans le plan de cours. Pour la partie Programme, les critères d'évaluation seront donnés dans le plan de cours. Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue. Conformément à l'article 78 du Règlement Général des Études et des Examens, l'examen y afférent ne sera organisé qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette unité d'enseignement lors de la session de septembre. Article 78. – Par exception à l'article 77, les évaluations relatives à certaines activités d'apprentissage – travaux pratiques, stages, rapports, travaux personnels et projets – peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Une fois obtenue, la note est alors réputée rattachée à chacune des sessions d'évaluation de l'année académique. Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 90h ou 120h) peut justifier d'un examen lors de la session de septembre. Une absence justifiée lors d'un jury fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée. Le projet sera apprécié dans sa globalité par un jury. L'évaluation du projet est continue et prend en compte le travail fourni durant l'atelier.

Méthodes d'enseignement	Le cours combine les méthodes pédagogiques suivantes : a) visites de sites et enquêtes de terrain b) enseignement du dessin, de la photographie, de la représentation et de la modélisation c) conférences magistrales d) travail en atelier, en classe, à la table, en discussions individuelles ou en groupe e) présentations étudiantes et jurys
Contenu	Comme son nom l'indique, cette activité est organisée en deux parties : l'une cherche des ressorts pour le projet dans la construction, l'autre dans le programme. Ces deux entrées complètent celles du site et de la spatialité découvertes en premier bloc programme.. La partie construction se base sur les contenus suivants : • Principes de composition • Principes de conception avec des structures en maçonnerie • Construction et conception à partir de structures existantes La partie programme se base sur les contenus suivants : • Principes de composition • Principes d'interprétation d'un programme • Mise en lien de l'interprétation d'un programme avec des décisions de composition.
Autres infos	Les ressources liées à l'atelier seront données en séance (notamment sous la forme d'un plan de cours étendu).
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	6		